



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-78707>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-78707**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SIEF : Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RESEAU PRIMAIRE D'EAU POTABLE DU FOULON SUR LES COMMUNES DE GOURDON ET LE BAR SUR LOUP (PROGRAMME 5) - 2 LOTS

Description : TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RESEAU PRIMAIRE D'EAU POTABLE DU FOULON SUR LES COMMUNES DE GOURDON ET LE BAR SUR LOUP (PROGRAMME 5) LOT 1 : RENOUVELLEMENT DE 800 METRES DE CANAL DN750 A GOURDON (PK 9.08 A PK 9.95) LOT 2 : RENOUVELLEMENT DE 662 METRES DE CANAL DN750 A BAR-SUR-LOUP (PK 14.71 A PK 15.42)
Cette opération a pour objet le renouvellement du réseau primaire d'eau potable du Foulon, situé sur les communes de Gourdon et Bar sur Loup.

Identifiant de la procédure : 7d55f24a-dd3c-40a3-ad18-101e950c5ddc

Identifiant interne : 2024.JV.CD.AZ.IP

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45232100 Ouvrages annexes pour canalisations d'eau

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Cette opération a pour objet le renouvellement du réseau primaire d'eau potable du Foulon, situé sur les communes de Gourdon et Bar sur Loup. Réalisation de prestations similaires Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier ultérieurement au titulaire du marché, un ou plusieurs nouveaux

marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires, conformément au chapitre II « Marchés passés sans publicité ni mise en concurrence préalables » « section 1 » du code de la commande publique. Modification du contrat Le marché prévoit que le contrat puisse être modifié, conformément au chapitre IV « Modification du marché » du Code de la commande publique (Titre IX : Exécution du marché). Durée du contrat ou délai d'exécution Le démarrage des travaux est prévu pour octobre 2024. Par lot, l'entreprise proposera un planning d'intervention indiquant le phasage des travaux envisagé. Ce planning sera soumis à l'approbation du Maître d'Ouvrage. Le planning d'intervention prévisionnel des travaux devra être conforme au délai maximum de 8 mois dont 1.5 mois de préparation pour le lot 1 et de 7 mois maximum dont 1.5 mois de préparation pour le lot 2, indiqué dans l'acte d'engagement et comportant le délai d'exécution de chaque phase de travaux. Cependant, le délai d'exécution des prestations est laissé à l'initiative du candidat qui devra les préciser à l'acte d'engagement, sans toutefois dépasser les délais plafonds correspondants.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale :

Faillite :

Corruption :

Concordat :

Participation à une organisation criminelle :

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental :

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme :

Fraude :

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains :

Insolvabilité :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail :

Biens administrés par un liquidateur :

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure :

Motifs d'exclusion purement nationaux :

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché :

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché :

Coupable d'une faute professionnelle grave :

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables :

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social :

Paieement des cotisations de sécurité sociale :

État de cessation d'activités :

Paieement d'impôts et taxes :

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes :

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : LOT 1 : RENOUELEMENT DE 800 METRES DE CANAL DN750 A GOURDON (PK 9.08 A PK 9.95)

Description : Cette opération a pour objet le renouvellement du réseau primaire d'eau potable du Foulon, situé sur les communes de Gourdon et Bar sur Loup.

Identifiant interne : 1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv) : 45232100 Ouvrages annexes pour canalisations d'eau

5.1.3 Durée estimée

Durée : 8 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.8 Critères d'accessibilité

Des critères d'accessibilité pour les personnes handicapées ne sont pas appliqués avec la justification suivante

Justification : Les travaux ne le permettent pas

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global (CF Règlement de la consultation)

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : (CF Règlement de la consultation)

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : situation juridique de l'entreprise

Description : (CF Règlement de la consultation)

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Nom : Qualification

Description : Au stade de la candidature, les candidats pour les lots 1 et 2 devront justifier des identités professionnelles FNTP suivantes ou équivalentes : -
Qualification FNTP 5161 : Pose de canalisations gravitaires de toutes sections liées à la construction d'infrastructures de transport, travaux de VRD, plateformes industrielles et commerciales - DN > 600mm (CF Règlement de la consultation)

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Chiffre d'affaire

Description : Au stade de la candidature, les candidats du Lot 1 devront justifier d'un chiffre d'affaires supérieur à 2 800 000 €.(CF Règlement de la consultation)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : PRIX

Description : 60% (CF Règlement de la consultation)

Critère :

Type : Qualité

Nom : QUALITE

Description : Valeur technique 30%(CF Règlement de la consultation) (Sous critère :Moyens humains (dont qualification du personnel d'exécution et d'encadrement affectés au marché) et matériels mis en œuvre pour l'exécution du marché 10%;

Sous critère: Moyens humains (dont qualification du personnel d'exécution et d'encadrement affectés au marché) et matériels mis en œuvre pour l'exécution du marché 20%)

Critère :

Type : Qualité

Nom : QUALITE

Description : (CF Règlement de la consultation) Performances en matière de protection de l'environnement : réduction des nuisances sonores et olfactives, réduction des kilomètres parcourus et des émissions de gaz à effet de serres, gestion du chantier, recyclage des déchets, outils participants à une gestion éco-responsable... (CF Règlement de la consultation) 10%

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <http://www.marches-securises.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Une retenue de garantie de 5,0 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements. Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou, si les deux parties en sont d'accord, par une caution personnelle et solidaire. Dans l'hypothèse où la garantie ou la caution ne serait pas constituée ou complétée au plus tard à la date à laquelle le titulaire remet la demande de paiement correspondant au premier acompte du marché, la fraction de la retenue de garantie correspondant à l'acompte est prélevée. Le titulaire garde la possibilité, pendant toute la durée du marché, de substituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire à la retenue de garantie.

Date limite de réception des offres : 09/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 09/09/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur. En cas de défaillance d'un des membres du groupement, les autres doivent se substituer à celui-ci. Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des différends et litiges en matière de marchés publics de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SIEF : Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SIEF : Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui reçoit les demandes de participation : SIEF : Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon

Organisation qui traite les offres : SIEF : Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : LOT 2 : RENOUVELLEMENT DE 662 METRES DE CANAL DN750 A BAR-SUR-LOUP (PK 14.71 A PK 15.42)

Description : Cette opération a pour objet le renouvellement du réseau primaire d'eau potable du Foulon, situé sur les communes de Gourdon et Bar sur Loup.

Identifiant interne : 2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Marché de travaux

Nomenclature principale (cpv): 45232100 Ouvrages annexes pour canalisations d'eau

5.1.3 Durée estimée

Durée : 7 Mois

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.8 Critères d'accessibilité

Des critères d'accessibilité pour les personnes handicapées ne sont pas appliqués avec la justification suivante

Justification : Les travaux ne le permettent pas

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : Capacité économique et financière

Description : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global (CF Règlement de la consultation)

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : Capacité technique et professionnelle

Description : (CF Règlement de la consultation)

Critère :

Type : Autre

Nom : situation juridique de l'entreprise

Description : (CF Règlement de la consultation)

Critère :

Type : Autre

Nom : Qualification

Description : Au stade de la candidature, les candidats pour les lots 1 et 2 devront justifier des identités professionnelles FNTP suivantes ou équivalentes : -
Qualification FNTP 5161 : Pose de canalisations gravitaires de toutes sections liées à la construction d'infrastructures de transport, travaux de VRD, plateformes industrielles et commerciales - DN > 600mm (CF Règlement de la consultation)

Critère :

Type : Autre

Nom : Chiffre d'affaire

Description : Au stade de la candidature, les candidats du Lot 1 devront justifier d'un chiffre d'affaires supérieur à 2 800 000 €.(CF Règlement de la consultation)

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : PRIX

Description : 60% (CF Règlement de la consultation)

Critère :

Type : Qualité

Nom : QUALITE

Description : Valeur technique 30%(CF Règlement de la consultation) (Sous critère :Moyens humains (dont qualification du personnel d'exécution et d'encadrement affectés au marché) et matériels mis en œuvre pour l'exécution du marché 10%;
Sous critère: Moyens humains (dont qualification du personnel d'exécution et d'encadrement affectés au marché) et matériels mis en œuvre pour l'exécution du marché 20%)

Critère :

Type : Qualité

Nom : QUALITE

Description : (CF Règlement de la consultation) Performances en matière de protection de l'environnement : réduction des nuisances sonores et olfactives, réduction des kilomètres parcourus et des émissions de gaz à effet de serres, gestion du chantier, recyclage des déchets, outils participants à une gestion éco-responsable... (CF Règlement de la consultation) 10%

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : <http://www.marches-securises.fr>

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <http://www.marches-securises.fr>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Une retenue de garantie de 5,0 % du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie sera prélevée sur le montant de chaque acompte par le comptable assignataire des paiements. Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande ou, si les deux parties en sont d'accord, par une caution personnelle et solidaire. Dans l'hypothèse où la garantie ou la caution ne serait pas constituée ou complétée au plus tard à la date à laquelle le titulaire remet la demande de paiement correspondant au premier acompte du marché, la fraction de la retenue de garantie correspondant à l'acompte est prélevée. Le titulaire garde la possibilité, pendant toute la durée du marché, de substituer une garantie à première demande ou une caution personnelle et solidaire à la retenue de garantie.

Date limite de réception des offres : 09/09/2024 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 180 Jour

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 09/09/2024 à 14:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué : Le pouvoir adjudicateur ne souhaite imposer aucune forme de groupement à l'attributaire du marché. En cas de groupement d'opérateurs économiques, la forme souhaitée par le pouvoir adjudicateur est un groupement conjoint avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait du pouvoir adjudicateur. En cas de défaillance d'un des membres du groupement, les autres doivent se substituer à celui-ci. Il est interdit

aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ou en qualité de membres de plusieurs groupements.

Informations relatives aux délais de recours : Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des différends et litiges en matière de marchés publics de Marseille

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SIEF : Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : SIEF : Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Nice

Organisation qui reçoit les demandes de participation : SIEF : Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon

Organisation qui traite les offres : SIEF : Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SIEF : Syndicat Intercommunal des Eaux du Foulon

Numéro d'enregistrement : 20009295500018

Adresse postale : Place du Petit Puy

Ville : Grasse

Code postal : 06130

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : marches.publics@sief-foulon.fr

Téléphone : +33 497055138

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Nice

Numéro d'enregistrement : 17060005000026

Ville : nice

Code postal : 06050

Subdivision pays (NUTS) : Alpes-Maritimes (FRL03)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nice@juradm.fr

Téléphone : +33 489978600

Adresse internet : <http://nicen.tribunal-administratif.fr>.

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des différends et litiges en matière de marchés publics de Marseille

Numéro d'enregistrement : 17130000700019

Adresse postale : Préfecture de la région Provence - Alpes - Côte d'Azur Secrétariat général pour les affaires régionales (SGAR) CCIRA de Marseille

Ville : marseille

Code postal : 13280

Subdivision pays (NUTS) : Bouches-du-Rhône (FRL04)

Pays : France

Point de contact : Madame PIETRI

Adresse électronique : catherine.pietri@paca.gouv.fr

Téléphone : +33 484354554

Adresse internet : <http://prefectures-regions.gouv.fr/provence-alpes-cote-dazur>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de médiation

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : bb307bcb-c486-4a6f-907e-9c42bce78381 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 05/07/2024 à 09:14

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 05/07/2024